



## **Communiqué du Directeur Diocésain Nominations de Chef d'Etablissement**

Conformément à l'article 157 du statut de l'Enseignement Catholique publié le 1<sup>er</sup> juin 2013 et suite au conseil de tutelle diocésain **je nomme**, en tant **qu'autorité de la tutelle Diocésaine**, à compter de la rentrée scolaire de **Septembre 2024** :

- **Madame Marie Denis**, actuellement cheffe d'établissement à l'école Ste Julitte à St Cyr Villeneuve en Retz à la direction **de l'école Notre Dame à la Plaine sur Mer**.
- **Madame Elodie Cassou**, actuellement cheffe d'établissement des écoles de Soudan et Villepot la direction **de l'école Ste Marie au Pouliguen**.
- **Madame Karine Foulquier**, actuellement cheffe d'établissement à l'école Ste Marie au Pouliguen à la direction **de l'école St Vital à St Viaud**.
- **Madame Magali Hervouet**, actuellement cheffe d'établissement à l'école St Joseph à Fresnay Villeneuve en Retz à la direction **de l'école Ste Julitte à St Cyr Villeneuve en Retz**. **A la rentrée 2024, Madame Magali Hervouet** assurera la mission de cheffe d'établissement **sur les 2 établissements de Villeneuve en Retz**.
- **Monsieur Maxime Lefeuvre**, actuellement enseignant à l'école Ste Jeanne D'Arc à Nort sur Erdre à la direction **de l'école Ste Anne à Casson**.
- **Madame Valérie Morel**, actuellement enseignante à l'école St Joseph à Sion les Mines à la direction **de l'école St Joseph à Sion les Mines**.
- **Monsieur Yann Madec**, actuellement chef d'établissement à l'école Ste Marie St Joseph à Héric à la direction **de l'école Ste Marie à St Etienne de Montluc**.
- **Monsieur Guy Quersin**, actuellement chef d'établissement à l'école St Marie à St Etienne de Montluc à la direction **de l'école Notre Dame de la Clarté à St Philbert de Grandlieu**.
- **Monsieur Jean-Noël Texier**, actuellement chef d'établissement de l'ensemble St Martin Val de l'Erdre à Nort sur Erdre à la direction **du Lycée Charles Péguy**.

.../...



- **Monsieur Pascal David**, actuellement chef d'établissement au collège St Joseph à Vallet à la direction **de l'ensemble St Martin du Val d'Erdre à Nort sur Erdre**.

En qualité de Délégué épiscopal à l'Enseignement Catholique du diocèse de Nantes j'ai délivré l'accord épiscopal de **Monseigneur Percerou**, Evêque de NANTES, conformément à l'article 153 du statut de l'enseignement catholique en vue de la nomination du chef d'établissement suivant pour la rentrée scolaire 2024 :

- **Monsieur Romain Prallong** actuellement adjoint à l'Institut St Louis St Clément à Viry Chatillon dans l'Essonne nommé par la tutelle Mennaisienne, **à la direction du Lycée La Mennais à Guérande**.

En application du Statut de l'Enseignement Catholique, il sera remis aux chefs d'établissements une lettre de mission explicitant les objectifs prioritaires qui leur seront demandés par leur Tutelle respective.

Je leur souhaite pleine réussite dans leur mission et vous remercie d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Bien cordialement,

Nantes, le 23 mai 2024

Frédéric Delemazure  
Directeur diocésain de Loire Atlantique